

**Auguste OTT, étudiant en Master 2 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien élève du Lycée de Rouffach**

**\* Comment avez-vous connu le lycée et pourquoi avoir choisi d'y venir ?**

J'ai grandi à Rouffach et je connaissais de fait l'existence de l'établissement. Pour des raisons de proximité avec ma résidence familiale et étant résolu à faire un baccalauréat scientifique j'ai fait le choix du Lycée de Rouffach à la fin de ma troisième.

**\* Comment s'est déroulée votre scolarité, quels sont pour vous les points forts de l'établissement ?**

Je suis rentré en seconde générale au lycée en septembre 2010 et j'ai obtenu mon baccalauréat scientifique en 2013. Je pense que l'essentiel des points forts de l'établissement se situent dans l'accompagnement des élèves. Les effectifs de classe à taille humaine ainsi que l'état



d'esprit des enseignants et de l'administration du lycée fait que les lycéens trouvent facilement des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser autant sur des difficultés pédagogiques que sur leur orientation future.

**\* Quel était votre projet en arrivant et a-t-il évolué ?**

Mon projet initial était d'intégrer une école d'ingénieur et il a totalement changé puisqu'à la fin de la terminale ma priorité était d'intégrer Sciences-Po Strasbourg.

**\* Quels ont été vos résultats au lycée ?**

Sans être excellents, j'ai eu des résultats satisfaisants et finalement mon bac avec mention.

**\* Qu'avez-vous fait après avoir quitté l'établissement et votre formation au lycée vous y a-t-elle bien préparé ?**

J'ai finalement intégré la faculté de droit de Strasbourg où j'ai obtenu un Master 1 de Droit Public l'an dernier. J'ai été admis cette année à la Sorbonne (Université Paris-1) en Master 2 Droits des Finances Publiques Locales qui va me préparer aux fonctions de cadres administratifs et financiers dans les collectivités locales.

Le contenu des cours que j'ai suivis au Lycée de Rouffach m'a assez peu servi dans les études supérieures qui sont les miennes. Néanmoins des points essentiels de la méthodologie de travail que j'ai appris au lycée m'ont énormément servi par la suite (technique de prise de note, esprit de synthèse, raisonnement, méthode de démonstration...). Je pense que ça a été un atout majeur dès mon entrée en première année à la faculté de droit où l'accompagnement des étudiants sur la méthode de travail est presque inexistant.... Je pense que ça a été déterminant au cours de mes premières années.